

Mars 2015

## Systeme d'astreinte



**N° D'ASTREINTE**  
**02 50 72 72 72**

*Prix d'un appel local depuis un poste fixe*

A compter du **1<sup>er</sup> avril 2015**, Le LOGIS FAMILIAL et la SAGIM mettent en place un système d'astreinte (service client dédié aux urgences techniques) au service des locataires. Ce service d'astreinte est effectif 24H/24 et 7j/7.

## les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF)

Vous avez reçu un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF). D'après la réglementation en vigueur, chaque détecteur de fumée devra être impérativement installé et opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**RAPPEL :** Celui-ci doit être fixé au plafond dans le hall d'entrée ou dans le couloir desservant les chambres.

## Installation d'un composteur



Depuis 2013, le composteur installé au 21-47 rue Pierre et Marie Curie à Alençon rencontre un grand succès. Le projet a été renouvelé en 2014, en partenariat avec la CUA d'Alençon. Un nouveau composteur a été installé au 3-5 rue Pierre et Marie Curie.

## Foire Ornexpo 2015



M BERNARD -Maire de Pacé, Mme MARTIN, M GUIMEBAULT, Mme SAUVAGET -Les gagnants, M AULERT -Directeur Général Délégué, M DARCISSAC -Mairie d'Alençon, Mr RENARD -Président, M POITTEVIN -Directeur Général Délégué Adjoint

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, le LOGIS FAMILIAL et la SAGIM ont participé à la foire d'Alençon "Ornexpo 2015", afin de présenter leurs produits et services. Le succès a été au rendez-vous avec de très nombreux visiteurs et des dizaines de nouveaux clients heureux de devenir locataires.

Un jeu concours a été organisé lors de ce salon et la remise des lots a eu lieu le 4 mars au siège du Logis Familial.



- Mme **SAUVAGET Sylvie** remporte une TV led 102cm Sony
- Mme **MARTIN Nadine** gagne une enceinte sans fil Bose
- Mme **GUIMEBAULT Émilie** repart avec une tablette tactile Samsung

## Élection représentants locataires

En décembre dernier, nous vous faisons part des résultats de l'élection des représentants des locataires. Après vérification des données, vous trouverez ci-dessous les résultats définitifs.

|       |                 | ÉLUS   | QUELQUES CHIFFRES  |
|-------|-----------------|--|--|
| SAGIM | 56,86% des voix | Mr VAUJOIE Dominique<br>Mme LEHERON Marie-Claire | - 5451 inscrits<br>- 21,67% de participation<br>- 1 181 votants ( 1 152 exprimés, 26 blancs, 3 nuls) |
|       | 43,14% des voix | Mr LALLEMAND David                               |  |
| LOGIS | 67% des voix    | Mme BEAUMONT Gisèle<br>Mme LE MOINE Paulette     | - 3428 inscrits<br>- 24,01% de participation<br>- 823 votants ( 806 exprimés, 15 blancs, 2 nuls)     |
|       | 33% des voix    | Mme FOLOPPE Martine                              |  |



## Fête des voisins - Vendredi 29 mai

Cette année encore, le Logis Familial et la Sagim ont souhaité se joindre à vous pour célébrer la fête des voisins en mettant à votre disposition des t-shirts, des ballons, des badges, etc.

Alors, si vous souhaitez organiser une rencontre dans votre immeuble, contactez le service communication au **02 33 82 34 01**.





La Sagim et le Logis Familial mettent à votre disposition diverses fonctionnalités pour faciliter le paiement de votre loyer.

## Le prélèvement automatique

Faites comme la majorité de nos locataires, choisissez le prélèvement automatique. Un gain de temps et un souci en moins !

### SIMPLE

- Vous n'avez plus à vous préoccuper du règlement de votre loyer
- Vous n'avez plus de chèque à faire, de lettre à timbrer et à poster
- Vous n'avez plus de risques d'oublier, et ne connaissez plus de retard ou de perte de courrier

### PRATIQUE

- Vous pouvez gérer votre budget en toute sérénité
- Vous recevez chaque mois votre avis d'échéance avec le montant du prélèvement
- Vous bénéficiez d'un règlement différé de quelques jours

### SOUPLE

- Vous pouvez choisir entre 2 dates de prélèvement : le 5 ou le 10 du mois
- Vous avez la possibilité d'interrompre à tout moment sans frais votre prélèvement par simple courrier

**Vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique ?**

- Rendez-vous dans votre agence habituelle munie d'un R.I.B. (Relevé d'Identité Bancaire)



Dès le **20 MARS**

## Le paiement en ligne <sup>NOUVEAU</sup>

Vous avez maintenant la possibilité de payer votre loyer en ligne par carte bancaire. Pour cela, il vous suffit de créer votre espace locataire sur notre site internet :

[www.unlogementdanslorne.fr](http://www.unlogementdanslorne.fr)



### ESPACE LOCATAIRE

Connectez-vous et accédez à nos services 24h/24 - 7j/7

Gérez votre compte

Paiement en ligne

Déposez une réclamation

CRÉER VOTRE ESPACE

CONNECTEZ-VOUS

**CLIQUEZ ICI ET LAISSEZ VOUS GUIDER !**

les associations de représentants de locataires :

**AFOC** 13 place de l'Avoine 61 000 ALENÇON  
Mme FOLOPPE Martine et Mr LALLÉMAND David

**cgt** 43 route d'Urou 61 200 ARGENTAN  
Mme BEAUMONT Gisèle, Mme LE MOINE Paulette et Mr VAUJOIE Dominique  
Mme LEHERON Marie-Claude